



## vacances scolaires de paques

Par **max44**, le **07/04/2009** à **12:33**

bonjour,

voilà je suis divorcé depuis 2 ans j'ai un droit de visite et d'hébergement les 1er, 3ème et 5ème fins de semaines de chaque mois ainsi que la moitié des vacances scolaires comme beaucoup de pères divorcés. Pour les vacances de paques il était convenu (à l'amiable) que je prenais mes enfants le vendredi 3 avril au soir et que je les ramènerai le dimanche 12 avril au soir; le 3,4,5 avril étant pour moi mon premier we du mois, et la semaine du 6 avril au 12 avril étant pour moi ma semaine de vacances. Hors mon ex-femme a exigé de venir les chercher vendredi 10 avril et maintenant elle me menace de venir les chercher samedi avec la police. Si je me trompe je lui rendrai samedi mais j'aimerais avoir votre avis si c'est possible car personne ne dit pareille; certains disent que les vacances commencent le dernier jour des cours le vendredi au soir et qu'elles finissent le premier jour de la reprise le lundi matin de la rentrée. D'autres au contraire disent qu'il y a deux semaines de vacances (donc 7 jours chez l'un 7 jours chez l'autre) et que le vendredi samedi dimanche est un we pas le début des vacances.

j'espère que vous pourrez me répondre  
merci d'avance cordialement

Par **lollae**, le **02/10/2013** à **11:23**

bonjour je suis divorcée mon ex a un droit de garde le 1er et 3ème de chaque mois, les vacances arrivent bientôt le 19/10 au 3/11, les weekends de garde sont-ils inclus pendant les vacances scolaires? et à partir de quand je peux donner ma fille à mon ex sachant qu'il a la 2ème semaine de vacances, aidez-moi vite merci à vous